

délibération :
D_2023_5_8

L' an deux mille vingt trois, le lundi 05 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 26 Mai 2023

Présents : 17

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Votants : 18

**Objet : Adhésion au service
« sauvegarde 3.2.1 » de l'ATD**

Pouvoirs :

Monsieur RABSKI Jean a donné pouvoir à Madame RELET Graziella

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Secrétaire de Séance : Madame Sophie LALANDRE

Fait et délibéré en mairie les
jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Vu l'article L 5511-1 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération N°43-423-BP 2013 du conseil général de la Charente en date du 21 décembre 2012 proposant la création d'une agence technique départementale,
Vu la délibération N°17-11-01 de l'Assemblée générale Extraordinaire de l'ATD16 en date du 8 Novembre 2017 approuvant portant modification des statuts de l'agence technique départementale,
Vu la délibération N° CA2020-12_R04 du Conseil d'Administration du 10 décembre 2020 relative à la proposition par l'ATD16 des nouvelles missions « Sauvegarde 321 » et « Sauvegarde 321 et usages collaboratifs »
Vu la nécessité de recourir à un « cloud » avec le passage à la M57,
Considérant l'intérêt de la collectivité pour une telle mission,

Vu la délibération n°D_2017_5_9 du 14 avril 2017 relative à l'adhésion du volet numérique et informatique,
Vu la délibération n°D_2018_5_7 du 13 avril 2018 relative à l'adhésion "Assistance à Maitrise d'Ouvrage Voirie,
Vu la délibération n°D_2018_10_7 du 9 novembre 2018 relative à l'adhésion "Accompagnement à la mise en oeuvre du RGDP,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- de **SOUSCRIRE** à la mission optionnelle de l'ATD16, à compter du 01/08/2022: Sauvegarde 321 & usages collaboratifs incluant les services mentionnés dans la brochure annexée à la présente délibération.
- que cette mission sera exercée selon les dispositions et conditions énoncées dans les statuts et le règlement intérieur de l'ATD16, prévoyant un délai de préavis de deux années civiles pleines.
- le barème prévisionnel de la cotisation annuelle correspondante.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 05/06/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Le Maire,
Michel CARTERET



Imputation 6281 – Concours Divers	
Association des Maires de Charente	1 056,70 €
Association pour la mise en valeur des forêts du Sud Charente	80,00 €
ATD 16 - AMO Voirie	484,36 €
ATD 16 - Appui RGPD	710,50 €
ATD 16 - Appui aux logiciels administration numérique	1 827,00 €
ATD 16 – Nom de domaine	20,30 €
ATD 16 – Sauvegarde 321 Cloud	1 725,50 €
ATD 16 - Signature électronique	25,38 €
ATD 16 - Cimetière	487,20 €
CAUE de la Charente	150,00 €
Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF)	175,00 €
Contact Rural Cinéma Argence Tardoire Bonnieure (CRCATB)	50,00 €
Fondation du Patrimoine	160,00 €
Groupement Départemental de lutte contre les nuisibles de la Charente	90,00 €
Réseau Gérontologique - GRPA	10,00 €
Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques	822,00 €
SDEG IRVE – Maintenance et supervision	350,00 €
Maison de l'Agriculture Biologique (MAB 16)	250,00 €
Les p'tits débrouillards	40,00 €
F.S.L GIP Charente Solidarités	730,00 €
GE 16	200,00 €
Total Imputation 6281	9 443,94 €
Imputation 6284 – Redevance pour service rendu	
GrandAngoulême - Redevance spécial OM	11 497,00 €
Total Imputation 6284	11 497,00 €
Imputation 62876 –Participations aux groupements	
GrandAngoulême - Service Conseil en Energie Partagé	1 000,00 €
GrandAngoulême - Service ADS	10 667,00 €
Total Imputation 62876	11 667,00 €
Imputation 65548 –Autres Contributions	
ATD 16 - Volet numérique	2 543,80 €
ATD 16 - Assistance à maîtrise d'Ouvrage	2 037,70 €
Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente	11 287,75 €
Syndicat Mixte de la Fourrière	2 205,00 €
Total Imputation 65548	18 074,25 €